

Monsieur Grégory GOBRON
1^{er} Maire Adjoint
Mairie, Place du Général de Gaulle
91130 Ris-Orangis

Ris-Orangis le 10 décembre 2022.

OBJET : Suggestions suite à la réunion du 24 novembre 2022 concernant la modification du plan de circulation sur les pentes du village.

Monsieur Gobron,

Les membres du bureau de l'association se sont réunis afin d'examiner les propositions que vous avez développé lors de la réunion salle des mariages le 24 novembre 2022.

Il s'avère que le plan que nous vous avons fourni a été repris dans sa quasi intégralité à notre grande satisfaction mise à part la rue du « bel air » et nous en sommes très surpris.

A - Sans explication, le sens de circulation que nous avons proposé plaçait le tronçon de cette rue dans le sens de la rue « Pierre Brossolette » vers la rue « Jean Jaurès » pour les raisons suivantes :

- Permettre aux riverains de la rue « des vignes » de pouvoir accéder à leur résidence assez facilement lorsqu'ils arrivent du côté de Evry. Il n'y a pas d'autre possibilité sinon d'aller faire demi-tour à l'extrémité de la commune sur la RN7.
- En mettant la rue du « bel air » en sens unique de la rue de la « Marquise » vers la rue « Pierre Brossolette » vous créez une voie de délestage utilisable lorsque la RN7 est encombrée, ce qui se produit tous les soirs aux heures de pointe.

Il est vrai que toutes les idées doivent être examinées mais nous aimerions savoir le pourquoi cette disposition que nous pourrions adopter le cas échéant, notre esprit étant toujours de privilégier l'intérêt collectif et non le particulier.

B - Nous sommes inquiets à propos de la rue « Jean Jaurès » pour la partie comprise entre la route de « Grigny » et la rue « Marcellin Berthelot » qui va desservir le quartier pour les riverains arrivant par le haut de la ville. Ce passage ne permet pas le croisement des voitures à cause des stationnements du côté des numéros impairs. Les usagers ont pris pour habitude de circuler sur le trottoir ce qui, vous en conviendrez n'est pas très normal et d'ailleurs les piétons s'en plaignent surtout les jours de marché.

Que Faire car il paraît difficile d'interdire purement et simplement les stationnements à cet endroit et les autres solutions de création de parking supplémentaires ou d'élargissement de la chaussée ne relève pas de notre compétence mais de celle du syndic des « Castors » qui paradoxalement n'était pas représenté lors de votre réunion. Ont-ils été informés de sa tenue ? Nous l'ignorons.

C – Au niveau de la signalisation, ce qui pourra être réglé plus tard, nous souhaiterions un panneau d'« interdiction de tourner à gauche - sauf aux riverains » pour les voitures arrivant par la rue « Marcellin Berthelot » au niveau de la rue de la « Marquise ».

Nous réitérons l'implantation des panneaux « stop » dans tous les sens de circulation aux intersections de la rue du « Bel Air », carrefour dit « de la mort » par les usagers. L'objectif est de briser la vitesse des voitures qui déboulent dans la rue de « la Fontaine », cet axe est convoité pour contourner les feux de la rue « Pierre Brossolette » via la rue de « la Tête noire » aux heures de pointe.

D – Rue du « Clos » angle « RN7 » refaire la bande blanche en amont du feu tricolore pour arrêter les voitures quelques mètres avant pour faciliter les manœuvres des véhicules venant de la « RN7 » et tournant dans la rue « du Clos » ce qui est le cas que la navette communale.

Il serait judicieux de créer ou revoir la synchronisation du feu tricolore du passage piéton sis sur la « RN7 » au droit de l'église « notre Dame » qui passe au rouge avant celui qui est placé au niveau de la rue du « Clos ». Ce dérèglement et le non respect du code de la route fait que la « RN7 » est bouchée lorsque la rue « du Clos » passe au vert.

La photo ci-dessous, prise au bas prise rue du clos au carrefour avec la N7 le 21 septembre à 17 :45, illustre le problème. Le feu est vert mais il est impossible pour les automobilistes de s'engager dans le carrefour encombré par les voitures bloquées au niveau du feu de l'église Notre Dame, même s'ils souhaitent tourner vers la gauche où le trafic est fluide.



E – Enfin nous profitons de cet écrit pour vous faire part de nos soucis pour la sécurité des piétons et des groupes scolaires qui empruntent la rue du « Clos » entre la rue du « Centre » et la rue de la « Theuillerie » et ce, à cause de l'étroitesse du trottoir.

Ne pourrait-on pas envisager de créer une allée piétonne de l'autre côté du mur, cet à dire dans le parc de la fondation Dranem.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos remarques et attendons avec une certaine impatience la prochaine réunion prévue courant janvier 2023. Nous restons à votre disposition pour plus amples informations si nécessaire.

Avec nos remerciements pour vos efforts, Cordialement.

Le bureau de l'association ADE Marcellin Berthelot et Castors.

Le Président
Guy Bonneton

